

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2001)
Heft: 144-146

Rubrik: Les Suisses dans l'hexagone

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles fédérales

▷ uniquement le parti de la classe laborieuse. Il ne devrait pas non plus défendre systématiquement les intérêts des «groupes d'activistes». Ils souhaitent un État efficace auquel on recourrait moins souvent et moins d'impôts. Le PS devrait reconnaître le potentiel de la mondialisation, alors que le service public devrait être remplacé par un service au public le plus possible privatisé. En ce qui concerne la santé, il est préconisé de réduire les incitations à prescrire et à consommer. La politique sociale devrait, elle, être

réorientée afin de miser aussi sur la responsabilité individuelle et les devoirs des personnes assistées, plutôt que seulement sur leurs droits. Enfin il est demandé de réduire l'immigration des personnes ne provenant pas de l'UE. Christiane Brunner salue la contribution du texte à la nouvelle dynamique de débat qui anime le parti, mais concède qu'elle ne pourrait pas le suivre sur l'un ou l'autre point, certaines thèses se rapprochant trop de la droite. Peter Bodenmann estime qu'il ne faut pas perdre du temps avec de telles sottises universitaires, c'est de l'idéologie bourgeoise

primitive. Valérie Garbani estime que ce n'est pas à un groupuscule de définir l'orientation du parti socialiste. Pierre-Yves Maillard remarque que sur les 10 thèses, pas une n'est conforme à celles que le parti a démocratiquement adoptées.

● L'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) comptait à fin 2000 40609 adhérents, soit 1 568 de plus qu'en 1999. L'augmentation est toutefois moins marquée qu'au cours des années précédente.

● Le Conseil National devra se prononcer sur une éventuelle levée de l'immunité de

Christoph Blocher en rapport avec le discours sur la Suisse et la Seconde Guerre mondiale tenu en mars 1997 à Cèrlikon/ZH, deux points de ce discours étant problématiques par rapport à la norme pénale antiraciste. Il avait banalisé la politique des réfugiés et ses conséquences fatales et présenté les demandes de la communauté juive comme une pure manœuvre de chantage.

N.B. Les francs mentionnés sont des francs suisses

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**

Les Suisses dans l'hexagone Les Suisses de la Côte d'Azur, entre regret et assoupissement

Petit aperçu de la communauté helvétique présente sur la Riviera française

Installée dans le prisé quartier des Musiciens de Nice, l'Association suisse de secours somnole depuis 1998, date de fermeture du Consulat suisse de Nice ; un contraste saisissant avec un passé proche très actif. Cette association, largement centenaire, fut créée pour venir en aide aux Suisses nécessiteux. Si la Côte d'Azur de la Belle Époque et des Années Folles est la destination hivernale de la bonne société, certains résidents suisses n'étaient parfois que très peu argentés, la plus vieille famille helvétique ayant pour fondateur un porteur de lait des rues de Nice.

L'Association a été très prolifique. Elle a compté jusqu'à 500 membres pour plus de

2000 Suisses inscrits au Consulat et a même pu acquérir son siège social. 21 rue Berlioz à Nice. L'association coordonnait également les activités de l'Harmonie suisse et les compétitions de tir. Progressivement ses activités évoluent et elle devient ainsi la partenaire indispensable du Consulat pour aider à résoudre les tracas des touristes. Dès qu'un de ces derniers a un problème de voyage, de vol de papier, et autre mésaventure, le Consulat adresse immédiatement le voyageur en difficulté à l'association.

Depuis la fermeture du Consulat, l'association de Nice (mais aussi celle de Cannes) a perdu son dynamisme et presque sa raison d'exister. Celle de Nice ne compte plus que 200

membres (celle de Cannes une centaine) et l'arbre de Noël a été supprimé par manque d'enfants à qui remettre des cadeaux. Et M. Clerc, l'ancien président, de considérer comme une grave erreur la suppression du Consulat de la Baie des Anges. En effet, le flux touristique, durant cinq mois, vient sur la Côte d'Azur, le proche Var, en utilisant le deuxième aéroport de France, la région de Marseille étant excentrée en terme de fréquentation touristique.

Bien sûr les associations azuréennes admettent que Marseille est une grande ville mais continuent de regretter que Berne, dans son choix, n'ait pas tenu compte d'éléments comme le poids économique de la Principauté de Monaco, la présence de la technopole Sophia Antipolis et bien enten-

du du flux touristique.

Les Suisses de Monaco ont ainsi perdu leur lien avec les autres résidents azuréens. Le Club suisse de Monaco compte plus de 250 membres pour 1041 résidents inscrits, des résidents essentiellement actifs. Les Suisses de la Principauté ont aujourd'hui leur propre Consulat et auront d'ici peu leur propre représentant au Conseil des Suisses de l'étranger.

Reste pour conserver le contact entre les Suisses de la Côte d'Azur, les rencontres, tous les deux mois, de la Chambre régionale suisse de Commerce qui, si elle est basée à Marseille pour des raisons de réalisme économique, doit organiser ses dîners à Nice, s'assurant ainsi la présence des très actifs Suisses de Monaco.

OLIVIA PSACHIN